

## Consultations publiques sur le lac des Sables

### Sommaire exécutif

---

#### Le contexte

En réponse à divers enjeux de sécurité, d'environnement et d'intérêt public, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a entrepris une démarche auprès de Transports Canada dans le but de revoir la réglementation encadrant la navigation sur le lac des Sables. La firme l'Institut des territoires a été mandatée pour accompagner la Ville dans ce processus. Les parties prenantes ont été consultées afin de les informer des préoccupations et des problèmes rapportés en lien avec la navigation sur le lac des Sables, ainsi que pour obtenir leurs rétroactions quant aux potentielles solutions à ces problèmes. Pour mener à bien ce projet, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, a donc mis en place un processus de consultation en trois étapes : une phase d'information, un sondage et des consultations publiques.

#### La démarche

1. Phase d'information – 16 août au 14 septembre 2022
  - ✓ Annonce de la démarche de consultation : communiqué de presse, quatre avis/publicités dans les journaux, trois publications sur les réseaux sociaux, distribution de 500 accroche-portes, quatre affiches grand format dans les lieux publics, etc.
  - ✓ Création d'une page web dédiée au projet où sont diffusées des informations relatives à la démarche : problèmes, causes et personnes
  - ✓ Réception de commentaires sur le processus de consultation
  
2. – Sondage – 16 août au 11 septembre 2022
  - ✓ Sondage en ligne du 16 août au 11 septembre 2022
  - ✓ 330 répondants qui se sont exprimés sur les problèmes, leurs causes, les solutions actuelles et les solutions potentielles
  - ✓ Participation de tous les types d'utilisateurs : baigneurs, pêcheurs, utilisateurs d'embarcations non motorisées (kayak, canot, planche à pagaie, voile), utilisateurs d'embarcations motorisées (ski nautique, wakeboard, wakesurf, etc.)
  
3. Consultations publiques – 19, 24 et 28 septembre 2022
  - ✓ Tenue de trois consultations publiques (19 septembre 2022 en mode virtuel, 24 septembre 2022 au Camping Sainte-Agathe et 28 septembre 2022 à la Place Lagny)
  - ✓ 83 participants qui se sont exprimés sur les solutions actuelles (leurs avantages et inconvénients) et sur les solutions potentielles (réglementaires et non réglementaires).

## Les faits saillants

Le processus consultatif a mis en lumière la complexité des enjeux présents au lac des Sables en lien avec la navigation. Au Québec, on reconnaît le caractère collectif de l'eau dont l'usage est commun à tous. L'eau est donc un bien commun et il incombe à la collectivité de participer à sa protection. Les problèmes observés au lac des Sables et les répercussions associées sont présents tant au niveau social (sécurité publique), environnemental (érosion des berges, dégradation de la qualité de l'eau, impacts sur la faune, etc.) que de l'intérêt public (cohabitation et pérennité des usages pour l'ensemble de la population et les générations futures). Les principales conclusions du processus consultatif se résument aux constats suivants :

- A. Les préoccupations environnementales sont les plus largement partagées. Malgré l'importance des enjeux environnementaux, les participants sont majoritairement ouverts aux solutions visant un équilibre entre les usages et la protection de l'environnement.
- B. Les parties prenantes reconnaissent l'importance de protéger le lac maintenant afin d'assurer la pérennité des usages à long terme. Il y a donc lieu de se questionner sur les usages desquels on veut bénéficier dans les années à venir afin d'orienter la prise de décisions. Les études scientifiques peuvent aider à prendre des décisions.
- C. De manière générale et majoritaire, les participants se sont montrés en accord avec l'idée de restreindre davantage l'utilisation du wakeboat. Notons toutefois que, malgré les efforts de diffusion du processus consultatif, peu d'usagers de wakeboat ont participé aux consultations pour exprimer leur opinion.
- D. La communication de l'information aux parties prenantes est un élément essentiel à mettre de l'avant. Par exemple, les études réalisées ou en cours de réalisation (état du lac, impacts des vagues, capacité de support, etc.) auraient avantage à être plus largement diffusées et vulgarisées afin de permettre aux parties prenantes de mieux comprendre la proposition de la Ville et de favoriser leur adhésion aux mesures.
- E. Une meilleure documentation des plaintes et des interventions de la patrouille nautique (types et nombre d'interventions, nombres de constats d'infraction remis, récidivistes, etc.) serait souhaitable afin de préciser le portrait des comportements fautifs et d'évaluer les résultats de cette mesure.

## La suite

À la lumière de ces constats, la Ville devra, au cours des prochains mois, adopté un plan d'action quinquennal qui intégrera plusieurs volets tels que la protection de l'environnement, la sécurité et l'urbanisme. Un comité de travail sera formé pour proposer différentes mesures qui pourraient être mises en place pour assurer la protection du lac des sables et en assurer une jouissance sécuritaire pour tous les Agathois.

La version intégrale du rapport de consultation est disponible en cliquant [ici](#).